COMMUNE DE SERMAISES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2018

Nombre de conseillers en exercice: 17 - Présents: 12 - procurations: 3 - Votants: 15

Le neuf avril deux mille dix-huit à vingt heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de M. James BRUNEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal: 28 mars 2018

<u>Présents</u>: M. BRUNEAU James, Maire – Mme AUVRAY Chantal - M. BOHN Gérard – M. POISSON Joël - Mme PIETREMENT Janine, adjoints – M. BOUILLON Robert – M. ROSE Yannick – Mme PEURON Françoise - M. MERCIER Denis - Mme MACÉ Sophie - Mme DOZIAS Véronique - Mme LEMAIRE Audrey.

<u>Absents excusés</u>: M. CHALANDARD Jean-Louis qui a donné procuration à M. BRUNEAU James - M. RIVET Vincent qui a donné procuration à M. MERCIER Denis - Mme DELBONNEL Christine qui a donné procuration à Mme PIETREMENT Janine – M. COULON Joël - M. PECQUENARD Denis

Secrétaire de séance : M. MERCIER Denis

I - OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 JANVIER 2018

Aucune observation n'est formulée. Le compte rendu est adopté à l'unanimité

II - COMPTES DE GESTION 2017

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

VOTE les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par Mme OZIOL Isabelle, Receveuse qui se résument ainsi :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET LOTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT									
TOTAL DÉPENSES 2017	1 208 879.46	421 454.27	219 726.44	45 303.19					
TOTAL RECETTES 2017	2 271 482.44	703 018.43	307 113.81	53 737.75					
RÉSULTATS 2017	+ 1 062 602.98	+ 281 564.16	+ 87 387.37	+ 8 434.56					
INVESTISSEMENT									
TOTAL DEPENSES 2017	314536.36	37 217.62	409 089.16	53 737.45					
TOTAL RECETTES 2017	170508.02	277 549.54	368 610.42	223 400.00					
RÉSULTATS 2017	- 144 028.34	+ 240 331.92	- 40 478.74	+ 169 662.55					

III - COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Sous la présidence de Mme Chantal AUVRAY, Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité,

<u>APPROUVENT</u> les comptes administratifs 2017 de la commune, des services annexes de l'eau, de l'assainissement et du lotissement, dressés par M. James BRUNEAU, Maire, et qui présentent des résultats identiques aux comptes de gestion résumés ci-dessus.

IV - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017

Suite au vote des comptes administratifs 2017, Sur proposition de Monsieur le Maire, Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDENT d'affecter les excédents des comptes administratifs 2017 comme suit :

- Budget principal: excédent de fonctionnement: 1 062 602,98 €
 Affectation de la somme de 191 295,94 € en section d'investissement à l'article 1068
 Report de la somme de 871 307,04 € en section de fonctionnement du budget 2018.
- Budget annexe de l'eau : excédent de fonctionnement : 281 564,16 €
 Report de l'excédent en section de fonctionnement du budget 2018.
- Budget annexe de l'assainissement : excédent de fonctionnement : 87 387,37 €
 Affectation de la somme de 80 387,58 € en section d'investissement à l'article 1068
 Report de la somme de 6 999,79 € en section de fonctionnement du budget 2018.
- Budget annexe du lotissement : excédent de fonctionnement : 8 434,56 €
- Report de la somme de 8 434,56 € en section de fonctionnement du budget 2018.

V - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTENT les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018 :

	Bases 2018	Produits 2018	Taux 2018	(P.M. Taux 2017)
Taxe d'habitation	1 619 000	174 316	10,52	10,52
Taxe foncière (bâti)	2 134 000	320 093	13,65	13,65
Taxe foncière (non bâti)	149 300	52 557	34,76	34,76
TOTAL		546 966 €		

VI - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

Sur proposition de Monsieur le Maire, Les membres du Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

VOTENT par chapitre les budgets primitifs 2018 qui se résument comme suit :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET LOTISSEMENT				
FONCTIONNEMENT								
TOTAL DÉPENSES 2018	2 271 586	509 426	356 491	78 435				
TOTAL RECETTES 2018	2 271 586	509 426	356 491	78 435				
INVESTISSEMENT								
TOTAL DÉPENSES 2018	684 442	300 748	362 580	223 400				
TOTAL RECETTES 2018	684 442	300 748	362 580	223 400				

DÉCISIONS LIÉES AU VOTE DU BUDGET:

VOTE des subventions 2018 aux associations pour un montant total de 26 826 €.

VII - RÉGIME INDEMNITAIRE - RIFSEEP - MISE EN PLACE

Le projet de délibération relatif à la mise en place du RIFSEEP a été approuvé par le comité technique du CDG 45 dans sa séance du 20 février 2018.

Ce projet doit être validé par l'assemblée pour une mise en application au 01.05.2018.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

<u>DÉCIDE</u> d'instaurer l'IFSE et le complément indemnitaire.

VIII - TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'EAUX USÉES - DEVIS ETP

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le devis de l'entreprise E.TP de SERMAISES pour des travaux de branchement au réseau d'eau usées de l'habitation de M. et Mme TAN Ramazan située 16, route de Pithiviers d'un montant de 2 062,00 € H.T.

FIXE à 80 % du montant H.T. des travaux la participation des demandeurs soit la somme de 1 649,60 €.

IX- AFFAIRESDIVERSES

1 – <u>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PITHIVERAIS</u> : transfert des zones d'activités économiques

Conformément à l'article L5211-5 III du Code Général des Collectivités Territoriales, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

<u>APPROUVE</u> les conditions patrimoniales et financières du transfert des Zones d'Activité Économique pour les communes de Chilleurs-aux-Bois, Dadonville et Pithiviers-le-Vieil.

Les transferts de la zone d'activité de Pithiviers ainsi qu'un terrain bâti à Chilleurs-aux-Bois dans la ZAE « La Rouche » seront soumis au conseil ultérieurement.

2 – <u>VŒU CONTRE L'ABANDON PAR L'ÉTAT DE L'ENTRETIEN DES PETITES LIGNES SNCF ET LEUR</u> FERMETURE :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

<u>DÉNONCE</u> sans réserve les propositions du rapport « Spinetta » d'un abandon progressif du réseau ferroviaire de proximité,

<u>SOUTIENT</u> la Région Centre-Val de Loire dans sa totale incapacité financière pour intervenir demain en lieu et place de l'État au-delà des efforts réalisés pour l'entretien et la sécurisation du réseau ferré de proximité,

CONDAMNE le démantèlement par l'échelon national de politiques publiques essentielles pour l'aménagement équilibré du territoire,

<u>DEMANDE</u> au Gouvernement de ne pas suivre cette voie et à proposer, au contraire, une stratégie de régénération du réseau ferroviaire afin de le pérenniser.

James BRUNEAU

Le Maire